

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 10 MARS 1860.)

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS,POUR L'EXERCICE 1861.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits affectés aux Non-Valeurs et Remboursements s'élevaient, d'après le Budget de 1860, à 2,678,000 francs. Ceux que le Gouvernement réclame pour l'exercice 1861 ne comportent qu'une somme de 2,628,000 francs.

La différence de 50,000 francs provient de la réduction du crédit inscrit à l'article 2, pour non-valeurs sur la contribution personnelle; la diminution des cotes irrecevables en cette matière justifie pareille réduction, en même temps qu'elle témoigne d'une plus grande aisance parmi les contribuables.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de
l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est
fixé, pour l'exercice 1861, à la somme de *deux millions six
cent vingt-huit mille francs* (2,628,000 francs), conformément
au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 7 mars 1860.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS, POUR 1861.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1861.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE PREMIER.					
NON-VALEURS.					
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	310,000	"	751,000 "	
2	— — — personnelle	500,000	"		
3	— sur le droit de patente.	80,000	"		
4	— sur les redevances des mines.	3,000	"		
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques	25,000	"		
6	— — — des tabacs.	5,000	"		
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000	"		
CHAPITRE II.					
REMBOURSEMENTS.					
8	Contributions directes, douanes et accises.	Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement de prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers	55,000	"	1,897,000 "
9		Remboursements de la façon d'ouvrages bri- sés par les agents de la garantie	1,000	"	
10		Remboursement du péage sur l'Escaut	1,600,000	"	
11	Enregistrement, domaines et forêts.	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'en- registrement, de domaines, etc. — Rem- boursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000	"	
12	Trésor public. — Remboursements divers.		1,000	"	
13	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		10,000	"	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS. fr.		2,628,000	"	2,628,000	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 7 mars 1860.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DES NON-VALEURS

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière fr.
2	— — — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques.
6	— — — des tabacs
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
	TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
8	Contributions directes, douanes et accises. { Restitutions de droits perçus abusivement et remboursement du prix d'instruments, ainsi que de fonds reconnus appartenir à des tiers .
9	
10	
11	Enregistrement et domaines. { Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie
12	Trésor public. — Remboursements divers
13	
	Déficit des comptables de l'État
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs)
	TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
Récapitulation.	
	CHAPITRE I. Non-Valeurs fr.
	— II. Remboursements.
	TOTAUX. fr.

ET DES REMBOURSEMENTS, POUR L'EXERCICE 1861.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1861.			CREDIT alloué POUR L'EXERCICE 1860.	DIFFÉRENCES.		Observations
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
310,000	»	310,000	310,000	»	»	
300,000	»	300,000	350,000	»	50,000	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
25,000	»	25,000	25,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
731,000	»	731,000	781,000	»	50,000	
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.				50,000	»	
35,000	»	35,000	35,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
1,600,000	»	1,600,000	1,600,000	»	»	
250,000	»	250,000	250,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
1,897,000	»	1,897,000	1,897,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
731,000	»	731,000	781,000	»	50,000	
1,897,000	»	1,897,000	1,897,000	»	»	
2,628,000	»	2,628,000	2,678,000	»	50,000	
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.				50,000	»	